



FICHE D'INSCRIPTION FICHE DE REINSCRIPTION*

*(Cochez uniquement si vous avez déjà été inscrit à l'Université de Limoges)

N° d'admission Post-Bac :

Si vous avez été déjà inscrit à l'Université de Limoges, indiquez **obligatoirement** votre **numéro d'étudiant*** :

*(Figure sur votre carte d'étudiant de l'année dernière)

Pour compléter le présent document, reportez-vous aux instructions de la notice ci-jointe

IDENTITE

1

Nom patronymique (Nom de naissance)

Nom marital (Nom d'usage)

Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil

N° NATIONAL ETUDIANT Né(e) le

Département français de naissance Code N° 1 ou pays étranger de naissance Code N° 1 Bis

Commune de naissance Arrondissement de Paris, Lyon, Marseille

☐ Masculin ☐ Féminin Nationalité Code N°1 Bis

Situation de famille de l'étudiant :

☐ 1 - Seul sans enfant ☐ 2 - Couple sans enfant ☐ 3 - Seul avec enfant(s) ☐ 4 - Couple avec enfant(s)

HANDICAP ☐ Oui ☐ Non

Si oui :

☐ Vous ne souhaitez pas préciser ☐ Auditif visuel ☐ Auditif Moteur Visuel

☐ Auditif ☐ Moteur ☐ Visuel

☐ Auditif moteur ☐ Moteur visuel ☐ Autres

☐ Troubles spécifiques du langage ☐ Troubles de la santé évoluant sur une longue période

SERVICE NATIONAL OU OBLIGATION DE RECENSEMENT MILITAIRE

2

Si vous êtes étudiant(e) de nationalité française **né(e) avant le 1er janvier 1979**, cochez la rubrique correspondant à votre situation :

☐ 3 - Exempté ou réformé ☐ 4 - Service accompli

Les étudiants de **nationalité française, nés après le 31 décembre 1978 (garçon) et après le 31 décembre 1982 (fille)**, devront cocher la ou les case(s) qui les concernent et fournir le justificatif correspondant :

☐ 5 - Attestation de recensement ☐ 6 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense

PREMIERE INSCRIPTION

**SI VOUS ETIEZ DEJA INSCRIT(E) A L'UNIVERSITE DE LIMOGES EN 2016-2017
PASSEZ A LA RUBRIQUE 5**

3

Année de 1^{ère} inscription dans l'enseignement supérieur français /

Année de 1^{ère} inscription dans une université française publique /

Nom de l'établissement :

Année de 1^{ère} inscription à l'Université de Limoges /

BACCALAUREAT OU EQUIVALENT

4

Précisez : Code N° 2 Mention : ☐ Assez Bien Année d'obtention :

☐ Bien ☐ Très Bien

Type établissement Nom : Département ou Pays Code 1, 1 Bis ou 1 Ter

Académie d'obtention : Classe Préparatoire (pour inscription à l'ENSIL-ENSCI) :

ADRESSE FIXE (ou adresse des parents)

5

Quelle est votre adresse ?

Lieu-dit ...

Code postal Commune

Pays Téléphone fixe :

Code N°1 Bis

ADRESSE PERSONNELLE (2017-2018)

6

Hébergement ☐ Code N° 4 Téléphone fixe (en France) : Portable :

Quelle est votre adresse ?

Lieu-dit ...

Code postal Commune

REGIME D'INSCRIPTION			
7	☐ 1 - Formation Initiale ☐ 2 - Formation Continue ☐ 3 - Auditeur libre ☐ 4 - Apprentissage ☐ 5 - Formation permanente ☐ 6 - VAE titre individuel ☐ 7 - VAE financée organisme public Indiquez votre statut : ☐ 01 - Etudiant ☐ 02 - Auditeur Libre ☐ 03 - Stagiaire Formation Continue ☐ 04 - Internat de spécialité (Médecine ou Pharmacie) ☐ 05 - Apprentissage ☐ 06 - Stagiaire Formation Permanente		
	EMPLOI - CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE		
	8	1 - De l'étudiant : Aurez-vous en 2017-2018 un emploi rétribué ? ☐ Non ☐ Oui Si oui, lequel : ☐ Code N° 5 Activité professionnelle ☐ Code N° 6 Quotité : ☐ A - Temps complet ☐ B - Temps inférieur à 150 heures par trimestre ☐ C - Temps compris entre 150 heures par trimestre et mi-temps ☐ D - Temps supérieur au mi-temps	
		2 - Des parents de l'étudiant : Profession du père ☐ Code N° 5 Profession de la mère ☐ Code N° 5	
		8 BIS	Etes-vous SPORTIF HAUT NIVEAU ? ☐ Non ☐ Oui Réservé à l'administration ☐ 1 - N ☐ 2 - R ☐ 3 - E Si oui joindre obligatoirement l'attestation De quel type de RESSOURCES ou d'AIDES FINANCIERES bénéficiez-vous ? Ressource ou Aide financière principale ☐ Code N° 7 Autres ressources ou aides financières : ☐ , ☐ , ☐ Code N° 7 ECHANGES INTERNATIONAUX : De quel programme bénéficiez-vous ? : ☐ Code N° 8 Pays ☐ ☐ ☐ Code N°1 Bis Etablissement (d'accueil ou d'origine) :
	DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE		
	9		Type d'établissement ☐ ☐ ☐ Code N° 3 Département de localisation (pour établissement en France) ou Pays (pour établissement à l'étranger) ☐ ☐ ☐ Code N° 1 ou Code n° 1 bis Nom de l'Etablissement : Année : ☐ ☐ ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐
	SITUATION ANNEE PRECEDENTE		
10	Situation de l'année précédente : ☐ Code N° 10 Si vous avez utilisé le code "H, C, F, V ou E", indiquez le nom de l'établissement : Département ou Pays où la formation a été suivie : ☐ ☐ ☐ Code N° 1 ou Code n°1 bis		
10 BIS	DERNIER DIPLOME OBTENU Dernier diplôme obtenu : ☐ ☐ ☐ ☐ Code N° 9 Département ou Pays d'obtention : ☐ ☐ ☐ ☐ Code N° 1 ou Code n°1 bis Année d'obtention : ☐ ☐ ☐ ☐ / ☐ ☐ ☐ ☐ Etablissement : ☐ ☐ Code N° 3		
	AUTRE ETABLISSEMENT FREQUENTE EN 2017-2018 (autre que l'Université de Limoges)		
	11	Type ☐ ☐ ☐ Code N°3 Nom de l'Etablissement : Maintenez-vous cette inscription ? ☐ Non ☐ Oui	
DIPLOMES POSTULES POUR L'ANNEE 2017-2018			
12	Pour les étudiants étrangers soumis à la Demande l'Admission Préalable : indiquer le type de dossier rempli Dossier Blanc ☐ Dossier Vert ☐ <u>DIPLOME PRINCIPAL PREPARE DANS LA COMPOSANTE (Faculté, Institut, Ecole)</u> Nom du diplôme : Réservé à l'administration : Nombre d'inscriptions : en L : ☐ en M : ☐ en D : ☐ Nombre d'inscriptions : dans le diplôme : ☐ dans l'année : ☐ (Licence - Master - Doctorat)		

AFFILIATION SECURITE SOCIALE OU RATTACHEMENT**14**

En cas d'affiliation à la **sécurité sociale étudiante** (affiliation gratuite ou payante), vous devez choisir un centre de rattachement :

**601 LMDE****617 VITTAVI**
Réseau Emevia

Le remboursement des prestations de sécurité sociale sera effectué par le centre choisi.

Vous devez adresser à votre centre de sécurité sociale la déclaration de choix de votre médecin traitant et votre propre relevé bancaire.

ADHESION MUTUELLE FACULTATIVE**15**

L'adhésion à une mutuelle est facultative.

Aucun paiement direct ne doit être effectué auprès de la mutuelle, sauf si vous souhaitez un paiement échelonné.

Dans ce cas, **ne pas remplir** les cases ci-dessous et s'adresser directement à la mutuelle concernée.

Adhésion LMDE

OU

**Adhésion VITTAVI Réseau
Emevia**

Cochez la garantie souscrite :

Responsabilité civile individuelle accident incluse
pour chaque garantie

Cochez la garantie souscrite :

Responsabilité civile individuelle accident incluse
pour chaque garantie (sauf pour la garantie INDISPENSABLE ECO)

ASSURANCE DE L'ETUDIANT	18,00 euros	☐
PLUS ETUDIANT	36,00 euros	☐
PLUS LMDE	50,40 euros	☐
HOSPI LMDE	57,00 euros	☐
VITALITE	154,20 euros	☐
ESSENTIELLE	275,40 euros	☐
ZEN	415,20 euros	☐

ASSURANCE ETUDIANT VITTAVI	16,20 euros	☐
INDISPENSABLE ECO	69,24 euros	☐
INDISPENSABLE	85,80 euros	☐
INITIALE	128,64 euros	☐
CONFORTABLE	217,56 euros	☐
CONFORTABLE PLUS	272,64 euros	☐
OPTIMALE PLUS	327,84 euros	☐

**15
BIS**

DROITS OPTIONNELS FACULTATIFS (activités sportives et culturelles) **PASS VIE UNIVERSITAIRE 13€** ☐ **PASS SUAPS 15€** ☐ **PACK SPORT 40€** ☐

MODE DE PAIEMENT DES DROITS**16**

Chèque Bancaire ☐

Chèque Postal ☐

Carte Bancaire ☐

Mandat Lettre ☐

Numéraire ☐

Paiement en trois fois ☐

Important : Le montant du versement vous sera indiqué lors de votre inscription administrative

SI VOUS UTILISEZ UN CHEQUE, NE PAS LE REMPLIR AU PREALABLE . POUR LE PAIEMENT EN TROIS FOIS VOIR NOTICE JOINTE

Au-delà de 300 euros, le paiement en numéraire n'est pas autorisé.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**17**

L'assurance de responsabilité civile couvre les dommages que vous pouvez occasionner à des tiers lors de vos diverses activités. Elle peut être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une mutuelle.

Les étudiants susceptibles de suivre **un stage** en cours d'année universitaire devront obligatoirement disposer d'une assurance **de responsabilité civile**.

18

Je **certifie exacts** les renseignements portés sur ce document ainsi que les pièces justificatives et documents joints et déclare sur l'honneur :

- n'avoir jamais été inscrit(e) à ce jour dans une université (1),
- avoir été précédemment inscrit(e) à l'Université de (1) : _____, en vue de l'obtention du diplôme de : _____,
- ne pas avoir pris d'inscription dans une autre université pour le(s) même(s) diplôme(s),
- avoir pris connaissance du règlement d'usage des moyens informatiques et réseaux, et en avoir accepté les termes.

- autorise / n'autorise pas (1) l'Université de Limoges à utiliser ma photographie, pour une diffusion interne à l'établissement (exemple : trombinoscopes). A défaut de réponse à cette question, l'autorisation est considérée comme accordée à l'université.

(1) rayer la ou les mention(s) inutile(s).

A _____, le _____

Signature (obligatoire) :

L'inscription administrative est la seule officielle : en aucun cas, un résultat ne pourra être validé si l'inscription administrative n'a pas été prise en temps voulu au service de la scolarité.

Ce dossier doit permettre d'établir les documents, carte d'étudiant, attestation de diplôme, qui vous seront remis.

Dans votre intérêt remplissez votre dossier très soigneusement.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, auprès du service des "inscriptions".

12 allée André-Maurois
87065 Limoges Cedex
T. 05 55 43 43 55
F. 05 55 43 43 56
Service Scolarité

Pièces à fournir pour l'inscription administrative 2017-2018
LICENCE PROFESSIONNELLE

Le dossier d'inscription doit être complet, photocopies faites.

Vous étiez inscrit à l'I.U.T en 2016-2017	Pour une première inscription à l'I.U.T
Carte d'étudiant de l'année précédente. Attestation d'assurance responsabilité civile 2017/2018. Etudiants boursiers : photocopie de la notification de bourse 2017-2018. A défaut, la totalité des droits d'inscription sera acquittée. En cas de changement de situation, un remboursement pourra être demandé au service scolarité sur présentation d'un justificatif. Attestation d'assurance responsabilité civile 2017/2018. Etudiants en alternance : fiche d'engagement d'entreprise ou contrat. Demandeurs d'emploi : attestation du Pôle Emploi. Etudiants salariés : photocopie du contrat de travail couvrant l'année universitaire du 01/09/2017 au 31/08/2018.	Carte d'étudiant de l'année précédente si vous étiez à l'Université de Limoges. Original et photocopie du diplôme du baccalauréat ou relevé de notes. Original et photocopie du diplôme BAC + 2 ou attestation de réussite. Photocopie de la carte d'identité recto-verso ou du passeport. Photocopie de la carte portant votre numéro d'assuré social (carte vitale ou n° INSEE). Photocopie du certificat de préparation à l'appel de préparation à la défense (JAPD ou JDC). Dans l'attente, l'attestation de recensement. Attestation d'assurance responsabilité civile 2017/2018. Etudiants boursiers : photocopie de la notification de bourse 2017-2018. A défaut, la totalité des droits d'inscription sera acquittée. En cas de changement de situation, un remboursement pourra être demandé au service scolarité sur présentation d'un justificatif. Etudiants en alternance : fiche d'engagement d'entreprise ou contrat. Demandeurs d'emploi : attestation du Pôle Emploi. Etudiants salariés : photocopie du contrat de travail couvrant l'année universitaire du 01/09/2017 au 31/08/2018.

PAIEMENT

Le paiement des droits d'inscription se fera **prioritairement par carte bancaire** ou par chèque (à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Limoges). Aucun paiement en espèces.

NOTICE EXPLICATIVE

DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

☞ Vous devez compléter les cadres 1 à 18 du dossier d'inscription en écrivant **LISIBLEMENT, en CARACTERES D'IMPRIMERIE** et, s'il y a lieu, dans les cases prévues à cet effet. Vous devez également **vous référer à la codification jointe et remplir obligatoirement toutes les cases** qui correspondent à votre situation.

☞ Lorsque plusieurs choix vous sont proposés, **mettre une croix dans le carré (☐)** correspondant.

CADRE 1 Identité

Numéro national étudiant : pour les nouveaux bacheliers de France métropolitaine, ce numéro figure sur le relevé de notes du baccalauréat sous la dénomination de « **numéro BEA** » (10 chiffres et une lettre). **En cas de perte**, vous pouvez obtenir ce numéro auprès du Rectorat de votre Académie d'origine. Les bacheliers du Limousin peuvent téléphoner aux numéros suivants, en fonction du département de scolarisation de leur année de Terminale :

05-55-11-43-04 (Haute-Vienne)

05-55-11-43-05 (Creuse)

05-55-11-43-84 (Corrèze)

Département ou pays de naissance : se reporter au code numéro 1 ou numéro 1 bis

Handicap : pour réaliser des statistiques et améliorer l'accueil des étudiants handicapés, l'Université souhaite connaître le nombre de ses étudiants ayant un handicap ; vous n'êtes cependant pas obligés de préciser le type de handicap qui vous affecte (voir document sur l'accueil des étudiants handicapés).

CADRE 2 Service National, Recensement et Journée d'appel et de préparation à la défense

Documents à produire uniquement lors de votre **première inscription à l'Université de Limoges** :

La fourniture de ces documents est **obligatoire** pour pouvoir obtenir un diplôme.

1 - Attestation de recensement, pour les garçons de nationalité française nés entre le 1^{er} janvier 1979 et le 31 décembre 1982 ou les garçons et filles de nationalité française nés après le 31 décembre 1982. Ce document vous est remis lors du recensement **auprès de la mairie de votre lieu de résidence**, dès votre 16^{ème} anniversaire.

2 - Certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense, pour les garçons de nationalité française nés après le 31 décembre 1978 et les filles de nationalité française nées après le 31 décembre 1982.

CADRE 3 Première inscription

Ligne 1 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription dans l'enseignement supérieur (en France ou à l'étranger).

Ligne 2 : indiquez le nom de l'université française dans laquelle vous avez été inscrit(e) pour la première fois et l'année universitaire correspondant à cette inscription.

Ligne 3 : indiquez l'année universitaire de votre première inscription à l'Université de Limoges.

CADRE 4 Baccalauréat ou équivalent

Se reporter aux codes n°1, n°1 ter, n°2 ou n°3. Indiquez l'établissement, le département et l'académie où vous avez obtenu votre baccalauréat.

CADRES 5 et 6 Adresse fixe et adresse personnelle

Consulter les codes n°1 bis et n°4. **L'adresse fixe** est l'adresse valable en permanence. **L'adresse personnelle** est celle à laquelle les courriers pourront vous être envoyés au cours de l'année universitaire (convocations, informations, ...). Les changements d'adresse en cours d'année doivent être signalés immédiatement au **service de scolarité**.

Attention ! : les étudiants étrangers qui font leurs études en France ne recevront pas de correspondance à l'étranger.

CADRE 7 Régime d'inscription

Attention ! Identifiez correctement votre régime d'inscription en fonction de votre situation. Vous êtes :

- 1/ en **formation initiale**, si vous n'avez pas interrompu vos études et que vous ne relevez pas d'un autre statut de formation (continue, par apprentissage, permanente, auditeur libre ...) ;
- 2/ en **formation continue**, si vous reprenez vos études, êtes engagé dans la vie active ou vous y engagez et bénéficiez d'une prise en charge de vos frais de formation par un organisme (exemples : employeur, Pôle emploi, Fongecif, OPCA... ou contrat de professionnalisation).
- 3/ en **auditeur libre**, si vous bénéficiez d'une inscription vous permettant de suivre des enseignements théoriques, sans évaluation pédagogique ;
- 4/ en **formation par apprentissage**, si vous dépendez du centre de formation des apprentis (CFA) et bénéficiez du statut d'étudiant apprenti ;
- 5/ en **formation permanente**, si vous avez interrompu vos études, si vous êtes demandeur d'emploi et ne bénéficiez pas d'une prise en charge de votre formation.

CADRE 8 Catégorie socio-professionnelle

Activité professionnelle : à compléter en vous référant aux codes n°5 et n°6.

Aide financière : à compléter avec les codes n°7 et n°8 pour indiquer les aides financières que vous recevez. Remplissez soigneusement cette partie, elle peut servir à une évaluation sociale en votre faveur.

Echanges internationaux : vous devez indiquer le sens dans lequel vous bénéficiez du programme : arrivée (à l'Université de Limoges) ou départ (vers une autre Université).

CADRE 9 Dernier établissement fréquenté

Se référer impérativement aux codes n°1, n°3 et n°9.

Les renseignements demandés se rapportent au dernier établissement d'enseignement que vous avez fréquenté. Vous devez indiquer son type et sa localisation géographique. Indiquez l'année civile du début de l'année universitaire : *exemple 2016 pour l'année 2016/2017*.

CADRE 10 Situation année précédente

Pour préciser la formation que vous avez suivie l'année précédente, reportez-vous au code n°10.

Si vous avez obtenu plusieurs diplômes au cours de la même année indiquez le plus élevé.

Pour indiquer le numéro du département où la formation a été suivie, reportez-vous au code n°1.

Si vous suiviez l'année précédente plusieurs formations, vous devez accorder la priorité à la formation universitaire au sens strict (hors IUT, école d'ingénieurs).

CADRE 11 Autre établissement fréquenté en 2017-2018 (cette rubrique ne concerne pas l'IUT)

A renseigner, éventuellement, en utilisant le code n°3. L'autre établissement fréquenté est celui auprès duquel vous avez pris une inscription en dehors de l'Université de Limoges (exemple : « Université de Poitiers - Faculté des Sciences »).

CADRE 12 Diplôme(s) postulé(s) pour 2017-2018

La « composante » est la faculté (Droit, Lettres, Sciences, Médecine, Pharmacie), ou institut (IUT, IAE, IPAG, ILFOMER) ou école (ENSIL-ENSCI, ESPE) **qui fait partie de l'Université de Limoges** et auprès de laquelle vous avez éventuellement pris une inscription supplémentaire.

Pour les étudiants étrangers ou les français à l'étranger : les dossiers **blancs** sont délivrés par les ambassades, les **verts** par les universités.

Nom et année du diplôme postulé : indiquer le nom et l'année du diplôme préparé.

exemple : 1ère année de Licence de Droit

exemple : Master première année CRYPTIS

CADRE 13 Sécurité Sociale

Vous êtes né(e) avant le 31/08/1998 : veuillez renseigner les nom, prénom et date de naissance du parent assureur.

Les modalités d'affiliation à la sécurité sociale étudiante varient selon votre âge au cours de l'année universitaire et de la profession de votre parent qui vous couvrirait jusqu'à présent. Sauf cas particuliers (**voir document CPAM 87**), l'adhésion à la sécurité sociale étudiante est obligatoire.

Lire la notice de la CPAM 87 pour déterminer votre régime et vos modalités d'affiliation. N'oubliez pas de joindre les pièces justificatives demandées, s'il y a lieu.

N° INSEE : si vous n'êtes pas immatriculé, contactez la CPAM la plus proche de votre domicile qui vous affectera un numéro. Vous pouvez également obtenir ce numéro en téléphonant au 3646.

Motif de prolongation d'affiliation au-delà de 28 ans : consulter le code n° 11.

Nb : les stagiaires de la formation continue et de la formation permanente disposent déjà d'une couverture sociale.

CADRE 14 Adhésion Mutuelle

L'adhésion au volet mutualiste étudiant (hors sécurité sociale) est facultative, mais recommandée. Elle vous permet de compléter les remboursements de la sécurité sociale ou de vous assurer. Renseignez-vous auprès de la mutuelle ou de la compagnie d'assurances de vos parents.

CADRE 15 Affiliation sécurité sociale ou rattachement

Les modalités d'affiliation à la sécurité sociale étudiante varient selon votre âge au cours de l'année universitaire et de la profession de votre parent qui vous couvrirait jusqu'à présent. **Sauf cas particuliers** (voir document CPAM 87), l'adhésion à la sécurité sociale étudiante est obligatoire. Elle est gratuite ou payante (voir document CPAM 87). Vous devez choisir un centre de rattachement :

LMDE
28 Boulevard Louis Blanc
87000 LIMOGES

VITTA VI – Réseau EMEVIA
41 rue des Tanneries
87000 LIMOGES

CADRE 16 Mode de paiement

Le calcul du montant des droits universitaires sera réalisé lors de votre inscription administrative.

Le paiement par carte bancaire est possible. **A partir de 300€, le paiement en numéraire est interdit.**

Si vous utilisez un chèque comme mode de paiement, ne le complétez qu'à ce moment là.

Le paiement des droits universitaires en trois fois, par prélèvement automatique, est possible sous certaines conditions (voir notice explicative). Vous devrez remplir l'autorisation de prélèvement automatique contenue dans ce dossier, le formulaire spécifique pour le paiement en trois fois des droits d'inscription également contenu dans ce dossier et fournir un Relevé d'Identité Bancaire (RIB avec IBAN et BIC).

CADRE 17 Assurance Responsabilité Civile

Assurance responsabilité civile : elle est obligatoire quelle que soit votre situation : voir rubrique 17 du dossier d'inscription.

Assurance étudiante individuelle : les étudiants peuvent s'assurer contre les accidents dont ils seraient victimes au cours des activités universitaires.

CODE N° 1 - DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES

Ain	001	Gironde	033	Pyrénées (Hautes)	065
Aisne	002	Hauts-de-Seine	092	Pyrénées-Orientales	066
Allier	003	Hérault	034	Rhin (Bas)	067
Alpes (Haute-Provence)	004	Ille-et-Vilaine	035	Rhin (Haut)	068
Alpes (Hautes)	005	Indre	036	Rhône	069
Alpes-Maritimes	006	Indre-et-Loire	037	Saône (Haute)	070
Ardèche	007	Isère	038	Saône-et-Loire	071
Ardenne	008	Jura	039	Sarthe	072
Ariège	009	Landes	040	Savoie	073
Aube	010	Loir-et-Cher	041	Savoie (Haute)	074
Aude	011	Loire	042	Seine-Saint-Denis	093
Aveyron	012	Loire (Haute)	043	Seine-Maritime	076
Bouches-du-Rhône	013	Loire-Atlantique	044	Seine-et-Marne	077
Calvados	014	Loiret	045	Sèvres (Deux)	079
Cantal	015	Lot	046	Somme	080
Charente	016	Lot-et-Garonne	047	Tarn	081
Charente-Maritime	017	Lozère	048	Tarn-et-Garonne	082
Cher	018	Maine-et-Loire	049	Val-de-Marne	094
Corrèze	019	Manche	050	Val d'Oise	095
Corse du Sud	2A	Marne	051	Var	083
Corse (Haute)	2B	Marne (Haute)	052	Vaucluse	084
Côte d'Or	021	Mayenne	053	Vendée	085
Côtes d'Armor	022	Meurthe-et-Moselle	054	Vienne	086
Creuse	023	Meuse	055	Vienne (Haute)	087
Dordogne	024	Morbihan	056	Vosges	088
Doubs	025	Moselle	057	Yonne	089
Drôme	026	Nièvre	058	Yvelines	078
Essonne	091	Nord	059	Belfort (Territoire de)	090
Eure	027	Oise	060		
Eure-et-Loir	028	Orne	061		
Finistère	029	Paris	075		
Gard	030	Pas-de-Calais	062		
Garonne (Haute)	031	Puy-de-Dôme	063		
Gers	032	Pyrénées-Atlantiques	064		

Départements et Régions d'Outre-Mer

Guadeloupe	971
Guyane	973
Martinique	972
La Réunion	974
Mayotte	976

Collectivités d'Outre-Mer

Nouvelle Calédonie	988
Polynésie Française	987
Wallis et Futuna	986
Saint-Pierre-et-Miquelon	975

Afrique et Terres Australes	984
-----------------------------	-----

CODE N° 1 Bis - ETATS ET NATIONALITES

Açores, Madère	319	Djibouti	399	Lettonie	107	Samoa Occidentales	506
Afghanistan	212	Dominique	438	Liban	205	Sénégal	341
Afrique du Sud	303	Egypte	301	Libéria	302	Serbie	121
Albanie	125	Emirats Arabes Unis	247	Libye	316	Seychelles	398
Algérie	352	Equateur	420	Liechtenstein	113	Sierra-Leone	342
Allemagne	109	Erythrée	317	Lituanie	108	Singapour	226
Andorre	130	Espagne	134	Luxembourg	137	Slovaquie	117
Angola	395	Estonie	106	Macédoine	156	Slovénie	145
Antigue et Barbude	441	Etats Féd. Micronésie	516	Madagascar	333	Somalie	318
Apatride	995	Etats-Unis d'Amérique	404	Malaisie	227	Soudan	343
Arabie Saoudite	201	Ethiopie	315	Malawi	334	Sri Lanka	235
Argentine	415	Fidji	508	Maldives	229	St Christophe et Nieves	442
Arménie	252	Finlande	105	Mali	335	St Thomas et Prince	394
Australie	501	Français Résid. à l'étr.	996	Malte	144	St Vincent & Grenad.	440
Autre Pays	990	France	100	Maroc	350	Ste Lucie	439
Autriche	110	Gabon	328	Mauritanie	336	Suède	104
Azerbaïdjan	253	Gambie	304	Mexique	405	Suisse	140
Bahamas	436	Géorgie	255	Moldavie	151	Surinam	437
Bahrein	249	Ghana	329	Monaco	138	Swaziland	391
Bangladesh	246	Gibraltar	133	Mongolie	242	Syrie	206
Barbade	434	Grèce	126	Monténégro	120	T.Portu O. Mer Macao	232
Belgique	131	Grenade	435	Mozambique	393	T.Roy. Uni Antilles	425
Bélieze	429	Groënland	430	Namibie	311	Terr. des Pays-Bas	431
Bénin	327	Guatémala	409	Nauru	507	Terr. Ryme Uni Atlantique	427
Bhoutan	214	Guinée	330	Népal	215	Terr. d'USA en Amérique	432
Biélorussie	148	Guinée-Bissao	392	Nicaragua	412	Tadjikistan	259
Birmanie	224	Guinée Equatoriale	314	Niger	337	Taïwan	236
Bolivie	418	Guyane	428	Nigeria	338	Tanzanie	309
Bosnie-Herzégovine	118	Haïti	410	Norvège	103	Tchad	344
Botswana	347	Honduras	411	Nouvelle-Zélande	502	Territoire USA Océanie	505
Brésil	416	Hongrie	112	Oman	250	Thaïlande	219
Brunei Darussalam	225	Ile Maurice	390	Ouganda	339	Togo	345
Bulgarie	111	Iles Chagos	308	Ouzbékistan	258	Tonga ou Friendly	509
Burkina Faso	331	Iles Marshall	515	Pakistan	213	Trinité & Tobago	433
Burundi	321	Iles Pitcairn	503	Panama	413	Tunisie	351
Cambodge	234	Inde	223	Papouasie Nlle Guinée	510	Turkménistan	260
Cameroun	322	Indonésie	231	Paraguay	421	Turquie	208
Canada	401	Irak	203	Pays-Bas	135	Tuvalu	511
Prov. Espagn. d'Afr.	313	Iran	204	Pérou	422	Ukraine	155
Cap-Vert	396	Irlande	136	Philippines	220	Uruguay	423
Rép. Centrafricaine	323	Islande	102	Pologne	122	Vanuatu	514
Chili	417	Israël	207	Portugal	139	Venezuela	424
Chine	216	Italie	127	Qatar	248	Viêt-nam	243
Chypre	254	Jamaïque	426	Rép. Démoc. Du Congo	312	Yémen	251
Colombie	419	Japon	217	Rép. Dominicaine	408	Zambie	346
Comores	397	Jordanie	222	République Tchèque	116	Zimbabwe	310
Congo	324	Kazakhstan	256	Roumanie	114		
Corée (Rép. Pop. Dém.)	238	Kenya	332	Royaume Uni	132		
Corée (Rép. De)	239	Kirghizistan	257	Russie ou Féd. Russie	123		
Costa-Rica	406	Kiribati	513	Rwanda	340		
Côte d'Ivoire	326	Koweït	240	Saint-Marin	128		
Croatie	119	Laos	241	Saint-Siège	129		
Cuba	407	Lesotho	348	Sainte-Hélène	306		
Danemark	101			Salomon	512		
				Salvador	414		

Exemple : FRANCE —→ 100

Code 1 TER - BACCALAUREAT FRANCAIS OBTENU A L'ETRANGER

Centre de Baccalauréat	Académie de Rattachement	Département
Liban	AIX-MARSEILLE	013
Djibouti - Gabon - Mali - Maroc - Sénégal - Tchad - Guinée (1)	BORDEAUX	033
Emirats arabes unis - Italie - Turquie - Koweït (1) - Qatar - Arabie saoud. (1)	GRENOBLE	038
Egypte - Ethiopie - Israël - Jordanie (1) - Syrie (1)	LYON	069
Bénin - Cameroun - Mauritanie - Rép. centrafricaine (1) - Togo (1)	NANTES	044
Burkina Faso - Congo - Niger - Côte d'Ivoire	NICE	006
Tunisie - Grèce	SIEC d'Ile de France	075
Espagne - Portugal	TOULOUSE	031
Ile Maurice - Madagascar - Afrique du Sud (1) - Kenya (1)	REUNION	974
Belgique - Grande Bretagne - Pays-Bas	LILLE	059
Luxembourg	NANCY- METZ	054
Allemagne - Autriche - Danemark - Norvège (1) - Pologne - Russie	STRASBOURG	067
Suède (1) - Hongrie (1) - Roumanie (1)		
Colombie - Brasilia - El Salvador - Haïti - Mexique	MARTINIQUE	972
Canada - Etats Unis d'Amérique	CAEN	014
Chine (y compris Hong-Kong) - Japon - Singapour - Australie (1)	MONTPELLIER	034
Indonésie (1) - Thaïlande		
Argentine - Bolivie - Brésil (sauf Brasilia) - Chili	POITIERS	086
Costa Rica - Pérou - Uruguay		
Inde	RENNES	035
Vanuatu	NOUVELLE CALEDONIE	983

(1) Uniquement centre d'épreuves anticipées de Français
(2) Correction des copies placée sous la responsabilité de l'académie d'Amiens

CODE N° 2 - BACCALAUREAT

ES - Economique et Social	ES	Bacs professionnels tertiaires	0022	F10A-microtech. appareillage	F10A
L - Littéraire	L	Bacs professionnels agricoles	0023	F10B-microtechnique optique	F10B
S - Scientifique	S	Capacité de Droit	0030	F11-musique et TDM Musique	F11
SMS - Sciences médico-sociales	SMS	C-mathématiques sc. physiques	C	F11P-danse et TDM Danse	F11P
STAE-Sc. techno. agronomie-env.	STAE	D'-sc. agronomiques techniques	DP	F12-arts appliqués	F12
STI - Sc. et techn. industrielles	STI	D-mathém. sc. de la nature	D	G-spécialité non précisée	G
STL - Sc. techno. laboratoire	STL	E-Mathématiques Techniques	E	G1-techniques administratives	G1
STPA - Sc. techno.prod agro-al.	STPA	ESEU-DAEU A	0033	G2-tech. quantitatives gestion	G2
STMG - sciences et technologies du management et de la gestion	STMG	ESEU-DAEU B	0034	G3-techniques commerciales	G3
A-philosophie-lettres (ou philo)	A	F-spécialité non précisée	F	H-techniques informatiques	H
A1-lettres-sciences	A1	F1-construction mécanique	F1	Hôtellerie	HOT
A2-lettres-langues	A2	F2-électronique	F2	Techniques musique et danse	TMD
A3-lettres-arts plastiques	A3	F3-électrotechnique	F3	Promotion sociale	0035
A4-langues mathématiques	A4	F4-génie civil	F4	Autres cas de non bacheliers	0037
A5-langues	A5	F5-physique	F5	Sans baccalauréat	000
A6-éducation musicale	A6	F6-chimie	F6	Titre étranger admis équivalent	0031
A7-arts plastiques	A7	F7-biologie option biochimie	F7	Titre français admis en dispense	0032
B-économique et social	B	F7P-biologie option biologie	F7P	Validation études et acquis	0036
Bac international	0001	F8-sciences médico-sociales	F8	STAV Agronomie et du vivant	STAV
Bac européen	0002	F9-équipement tech.-bâtiment	F9	ST2S santé et social	ST2S
Bacs professionnels industriels	0021	F10-microtechnique avant 1984	F10	Sciences et technologies du design et des arts appliqués	TD2A
				Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	TI2D

CODE N° 3 - TYPE ETABLISSEMENT

Lycée autre que Classe Préparatoire	LY	Etablissement Prép. Fonct. adm/jurid.	09
Sans objet	XX	Etablissement Etranger d'Ens. Sup. ou secondaire	10
Section de technicien supérieur (S.T.S. pour les BTS)	01	Ecole Normale Supérieure	11
C.P.G.E. ou prépa. intégrée	02	EHESS (Ecole Hautes Etudes en Sc. Soc.)	12
Ecole d'Ingénieur	04	Ecole d'architecture	13
Etablissement privé d'enseignement supérieur	05	I.U.F.M.	14
Etablissement d'enseignement supérieur artistique	06	Ecole de Commerce, gestion, comptabilité	15
Etablissement Formation Médicale	07	Université	00
Etablissement Prép. Fonct. Sociales	08	Enseignement par correspondance	17
		Etablissement de formations paramédicales	18

CODE N°4 - HEBERGEMENT			
Chambre CROUS	0	Domicile parental	4
Studio - Appartement CROUS	1	Logement Personnel (Hors Ch. Universitaire)	5
Foyer agréé	2	Chambre Etudiant (hors CROUS)	6
Logement HLM-CROUS (convention)	3	Autre Mode Hébergement	7

CODE N°5 - PROFESSION			
Agriculteurs exploitants	10	Emp. civils et agents de serv. Fonct. Publique	52
Artisans	21	Policiers et militaires	53
Commerçants et assimilés	22	Employés administratifs d'entreprise	54
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	23	Employés de commerce	55
Professions libérales	31	Personnels des services directs aux particuliers	56
Cadres de la Fonction Publique	33	Emploi jeune (hors Education Nationale)	57
Professeurs, professions scientifiques	34	Aide-Educateur (Education Nationale)	58
Professions de l'information, des arts et des spectacles	35	Ouvriers qualifiés	61
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	37	Ouvriers non qualifiés	66
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	38	Ouvriers agricoles	69
Instituteurs et assimilés (MI - SE)	42	Retraités anciens agriculteurs exploitants	71
Professions interméd. de la santé et du travail social	43	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72
Clergé, religieux	44	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires	73
Professions interméd. adm. de la Fonction publique	45	Retraités anciens employés et ouvriers	76
Professions interméd. adm. et commerciales des entrepr.	46	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81
Techniciens	47	Autre personne sans activité professionnelle	82
Contremaîtres, agents de maîtrise	48	Non renseigné (inconnu ou sans objet)	99

CODE N° 6 - ACTIVITE PROFESSIONNELLE			
Dispositifs de conversion	B	Aide Educateur	F
Emploi inférieur ou égal à 1 mois	C	Autre emploi jeune ou équivalent	G
Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois	D	Etudiant rémunéré au titre de ses études	H
Emploi supérieur à 6 mois	E	Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études	K
		Etudiant bénéficiant d'un Emploi d'Avenir Professeur	L

CODE N° 7 - RESSOURCES OU AIDES FINANCIERES			
Allocation Chômage	L	Bourse du gouvernement français pour étranger	4
Autres bourses (AOI, Excellence etc...)	5	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	U
Autre Aide Financière	X	Exonération sur décision individuelle	P
Salaire	K		
Bourse de l'Université	R	Ressources des parents	I
Bourse d'un gouvernement étranger	F	Ressources du conjoint	J
Bourse Régionale	M	RSA	S
Bourse sur critère social	1		
Bourse sur critères universitaires	2		
Bourse au mérite	3		
Bourse collectivités locales	D		

CODE N° 8 - PROGRAMME DES ECHANGES			
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS ARRIVEE	A	LEONARDO DI VINCI DEPART	H
PROGRAMME SOCRATES ERASMUS DEPART	B		
		AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE ARRIVEE	I
PROGRAMME TEMPUS ARRIVEE	C	AUTRES PROGRAMMES FINANCES PAR L'UE DEPART	J
PROGRAMME TEMPUS DEPART	D		
		AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS ARRIVEE	K
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS ARRIVEE	E	AUTRES PROGRAMMES ET ACCORDS DEPART	L
ASSISTANT LINGUISTIQUE SOCRATES-COMENIUS DEPART	F		
		SANS OBJET	0

CODE N° 9 - TYPE DU DERNIER DIPLOME OBTENU			
001	Baccalauréat (Français)	054	MIAGE
002	DAEU	055	Diplôme de fin de 2ème cycle des études médicales et pharmaceutiques
003	ESEU	056	Diplôme de Sage Femme
004	Capacité en droit	057	Magistère
010	BTS	069	Autre diplôme de 2ème cycle hors Magistère (DU, ...)
011	DUT	070	DEA
012	Attestation délivrée à la suite d'un cursus en CPGE	071	DESS
013	DEUG	072	MASTER
014	DEUG IUP	073	Diplôme d'ingénieur (Universitaire ou non)
015	DEUP	079	Autre diplôme de 3ème cycle hors diplôme d'ingénieur (Doctorat, DU, ...)
016	Attestation de fin de 1ère année de médecine, de pharmacie et d'ontologie	080	Docteur en médecine
017	DEUST	081	DES pharmacie
029	Autre diplôme de 1er cycle (DU,...)	082	DES médecine
030	Diplôme d'éducateur	083	Capacité médecine
031	Diplôme d'infirmier	084	Attestation de Formation Spécialisée
032	Diplôme d'orthophoniste	085	Attestation de Formation Spécialisée Approfondie
033	Diplôme d'assistante sociale	086	DIS médecine
034	Autre diplôme paramédical et social	087	Dip Etude Spéc Compl Médecine
040	Licence	088	Docteur en pharmacie
041	Licence professionnelle	500	Diplôme d'établissement étr. Supérieur
042	Licence IUP, Licence LMD parcours IUP	501	Diplôme d'établissement étr. Secondaire
050	Maîtrise	510	DELFB
051	Maîtrise IUP, Maîtrise LMD parcours IUP	511	DALFB
052	MST	519	Autre diplôme supérieur
053	MSG	900	Aucun diplôme supérieur

CODE N° 10 - SITUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE			
Enseignement secondaire (y compris par correspondance)	A	Etabl. hors univ.préparant aux concours paramédical	K
STS (BTS)	B	Etabl.étranger d'enseignement supérieur ou seconda	R
IUT (DUT)	C	Autre établissement ou cursus	S
CPGE OU PREPARATION INTEGREE (non inscrit à l'Université)	D	Non scolarisé l'année précédente et jamais entré dans	
Ecole d'Ingénieur (universitaire ou non)	E	l'enseignement supérieur	T
ESPE	F	Non scolarisé l'année précédente, mais précédemment	
Enseignement par correspondance	G	entré dans l'ens. supérieur, universitaire ou non	U
Université (hors IUT, ESPE, école d'ingé. univ.)	H	Instituts catholiques	V

CODE N° 11 - MOTIF DE PROLONGATION SECURITE SOCIALE			
Prolongation pour infirmité permanente	A	Prolongation pour interruption des études > 6 mois	D
Prolongation pour service national	B	Prolongation par décision individuelle de la CPAM	E
Prolongation pour diplôme de doctorat	C	Prolongation pour autres motifs	F

**VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 20 ANS - VOUS POURSUIVEZ DES ETUDES SUPERIEURES
CE DOCUMENT VOUS CONCERNE**

Jusqu'à présent, vos soins étaient remboursés par le Régime de Sécurité Sociale de vos parents. A partir du **1er septembre 2017**, vous bénéficierez du remboursement de vos frais médicaux sous votre propre numéro d'immatriculation. Vous devrez, pour cela, être affilié à une Section Locale de Sécurité Sociale (LMDE ou VITTAVI). Voir particularités de certains régimes spéciaux au verso.

SI VOUS AVEZ	VOTRE DOSSIER SERA GERE PAR	DEVREZ-VOUS PAYER LA COTISATION "ETUDIANT" ?	DATE D'EFFET DE L'AFFILIATION EN SECTION LOCALE (LMDE ou VITTAVI)	OBSERVATIONS
MOINS DE 16 ANS au 01/09/2017 (né après le 01.09.01)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents	NON	Pas d'affiliation LMDE ou VITTAVI	Cette mesure vous concernera dès votre 16ème anniversaire
16 ANS au 01/09/2017 (né avant le 01.09.01)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/09/2017	Lors de votre inscription, vous devrez présenter obligatoirement votre carte Vitale
16 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.01 et le 31.08.02)	la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de vos parents puis, dès 16 ans, LMDE ou VITTAVI	NON	01/09/2017	
17 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.00 et le 31.08.01)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/09/2017	
18 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.99 et le 31.08.00)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/09/2017	
19 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.98 et le 31.08.99)	LMDE ou VITTAVI	NON	01/09/2017	
20 ANS EN COURS D'ANNEE UNIVERSITAIRE (né entre le 01.09.97 et le 31.08.98)	LMDE ou VITTAVI	OUI	01/09/2017	
20 ANS ou plus au 01/09/2017 (né avant le 01.09.97)	LMDE ou VITTAVI	OUI	01/09/2017	

ATTENTION :

Les modalités d’affiliation à la sécurité sociale étudiante varient selon l’âge de l’étudiant au cours de l’année universitaire et la profession du parent dont il dépend.

<u>Profession du parent</u> dont dépend l’étudiant	<u>Vous avez entre 16 et 19 ans au cours de l’année universitaire</u>	<u>20 ans au cours de l’année universitaire</u>	<u>Vous avez entre 21 et 28 ans au cours de l’année universitaire</u>
- Salarié du secteur privé et autre profession relevant du régime d'Assurance Maladie des salariés, artiste, auteur, praticien ou auxiliaire médical conventionné -Fonctionnaire, agent des collectivités territoriales - Exploitant ou salarié agricole -Régime de la Banque de France	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
- Profession relevant du régime d'Assurance Maladie des professions indépendantes (artisan, commerçant, industriel, profession libérale)	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
- Profession relevant des Régimes spéciaux -Clercs et employés de notaires -Chambre de commerce de Paris -Régime des Cultes -EDF-GDF -Militaires -Mines -RATP -Sénat	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
Autres régimes spéciaux -Assemblée Nationale -Marine marchande (ENIM) -Port autonome de Bordeaux - Comédie française -Théâtre national de l’opéra	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.	Inscription à la Sécurité sociale étudiante obligatoire et payante (gratuite si l'étudiant est boursier)
- Fonctionnaire international	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. L'étudiant reste rattaché au régime et à l'organisme d'Assurance Maladie de son parent.	Inscription à la sécurité sociale étudiante obligatoire et payante, à défaut d’attestation de l’organisme international indiquant que l’étudiant bénéficie d’une couverture maladie en qualité d’ayant droit.	Inscription à la sécurité sociale étudiante obligatoire et payante, à défaut d’attestation de l’organisme international indiquant que l’étudiant bénéficie d’une couverture maladie en qualité d’ayant droit.
- Agent de la SNCF	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.	Pas d'inscription à la sécurité sociale étudiante, ni de cotisation à payer. Affiliation individuelle à son précédent régime d'Assurance Maladie.

Activités culturelles et de loisirs de l'Université de Limoges

- 1) Pour accéder aux activités culturelles et de loisirs, les étudiants doivent s'acquitter du « Pass Vie Universitaire » (13 €), de préférence au moment de leur inscription, auprès du service scolarité de leur composante ou école de rattachement.
- 2) Certaines activités nécessitent une cotisation supplémentaire (veuillez consulter notre site www.unilim.fr/culture/ et le Guide des activités culturelles).
- 3) Pour plus d'informations, une seule adresse serviceculturel@unilim.fr. Le Guide et l'Agenda des activités culturelles 2017-2018 seront disponibles début septembre dans les composantes, écoles, CROUS, ...

En 2017, le Pass Culture devient le Pass Vie Universitaire : il permet aux étudiants de bénéficier de tous les avantages du Pass Culture (voir liste ci-dessous) mais également des offres et avantages proposés par les partenaires de l'université (spectacles, loisirs, services, commerces).

- **Ateliers** : Chœur Universitaire, Orchestre Universitaire, Salsa, Club Musique, Danse Contemporaine, Ecriture, Cinéma, Théâtre, Arts dans les soins, Atelier Permaculture au fil des saisons.
- **Validation Pratique Culturelle : Option/Bonus/Crédits.**
- **Programmation service culturel gratuit** : Concerts, Expositions, Leçons d'Université, Festival étudiant, Salon du livre de la musique, Sortie pédagogique en Avignon...
- **Partenaires du Pass culture** : Opéra (dans la limite des places disponibles), Centres culturels de la Ville de Limoges (tarifs réduits), Théâtre de l'Union (tarifs réduits)... Musée National Adrien Dubouché, Musée de Vicq Sur Breuilh, 1001 Notes...

Attention ! Liste susceptible d'être modifiée, veuillez consulter les informations de début d'année.

Le sport à l'université

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) de l'université propose la pratique de sports collectifs, individuels et de plein air sous forme de cours hebdomadaires et/ou de stages.

L'étudiant peut valoriser sa pratique en bénéficiant d'une évaluation dans le cadre d'une UE, d'un bonus ou d'une option.

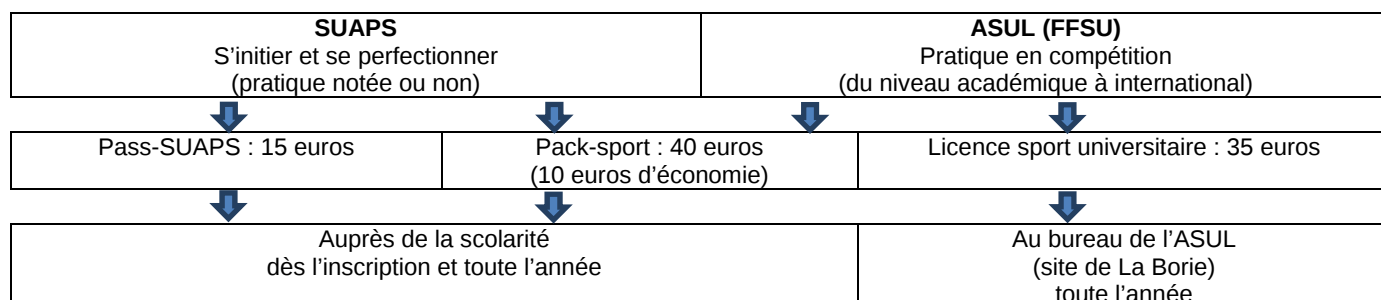
- Pour pratiquer il est nécessaire de payer le Pass-SUAPS ou le Pack-sport (Pass-SUAPS + licence FFSU) dès l'inscription à l'université.

Au total plus de 60 créneaux proposés sur les sites de Limoges, de Brive, Tulle, Égletons et Guéret avec les activités suivantes : football, rugby, basketball, volley-ball, hand-ball, ultimate-frisbee, gymnastique, athlétisme, course nature, accro-trampoline, danse modern'jazz, zumba, musculation, tai-chi, tir à l'arc, natation, badminton, tennis, tennis de table, squash, judo, renforcement musculaire, cécifoot, trail-rando, parapente, équitation, golf, voile-navigaton, escalade, plongée subaquatique, ski alpin, échecs.

- Inscriptions aux activités par internet (<https://community-suaps.unilim.fr>) début septembre et début janvier pour chaque semestre.

En complément des tournois tout au long de l'année, le SUAPS organise une fois par an la Fête du sport universitaire. Il édite également un guide et un agenda des activités physiques et sportives disponibles début septembre au SUAPS et dans toutes les composantes universitaires.

Plus d'informations : www.unilim.fr/suaps



Attention :

- * La liste des activités peut évoluer à la rentrée universitaire, consultez le site du SUAPS
- * L'étudiant n'ayant pris que le Pass-SUAPS, puis souhaitant pratiquer en compétition devra se licencier à l'ASUL plein tarif et ne pourra plus bénéficier du Pack Sport.

Règlement des droits d'inscription ou de réinscription Année universitaire 2017/2018

Modalités du paiement en 3 fois par prélèvement automatique

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Université de Limoges propose **aux étudiants qui en feront la demande**, la possibilité de régler en trois fois les droits d'inscription et la cotisation sécurité sociale étudiante (uniquement pour les diplômes nationaux et non pour les diplômes universitaires).

Le seuil minimum fixé pour pouvoir bénéficier du paiement en trois fois est de 404€.

Vous devez obligatoirement joindre un RIB et le mandat de prélèvement dûment complété et signé.

- Cas des étudiants boursiers

Les étudiants boursiers sur critères sociaux ne peuvent pas bénéficier du paiement en trois fois.

Un étudiant qui opte pour le paiement en trois fois, et qui deviendrait boursier après validation de son inscription, ne pourra prétendre à un remboursement qu'après le paiement de la totalité de ses droits.

- Calendrier de paiement

- Le 1^{er} paiement (espèce, chèque bancaire ou carte bancaire) a lieu lors de l'inscription.

- Les deux paiements suivants se font obligatoirement par prélèvement automatique aux dates portées ci-dessous :

PERIODES D'INSCRIPTION		DATES DE PRELEVEMENT (1)	
Date de début	Date de fin	1 ^{ère} échéance (2 ^e pmt)	2 ^{ème} échéance (3 ^e pmt)
07/07/2017	20/07/2017	15/09/2017	16/10/2017
21/07/2017	30/09/2017	02/11/2017	04/12/2017
01/10/2017	16/10/2017 (2)	17/11/2017	18/12/2017

(1) Ces dates de prélèvement sont fixes et ne peuvent en aucun cas être modifiées. Elles figurent sur le relevé des droits universitaires remis lors de votre inscription.

(2) Le paiement en trois fois ne sera pas autorisé pour les inscriptions au-delà du 16 octobre 2017.

- En cas de non règlement

(Compte clôturé, non approvisionné ou opposition sur prélèvement)

Le rejet de l'un des deux prélèvements automatiques a pour conséquence :

- **l'annulation de l'échéancier** : l'étudiant devra s'acquitter de la totalité de sa dette (règlement en espèces à la caisse de l'Agence Comptable).
- **la déchéance des droits de sécurité sociale de l'étudiant.**
- **la radiation de l'étudiant de l'établissement (d'où impossibilité de passer les examens).**

De plus, le rejet d'un prélèvement automatique entraîne des frais bancaires à la charge de l'étudiant.



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA**Joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB avec IBAN et BIC)***Remettre ce document au secrétariat de scolarité*

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) l'Université de Limoges à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte selon l'échéancier ci-dessous mentionné, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Université de Limoges.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR71ZZZ591014

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

**UNIVERSITE DE LIMOGES
Agence Comptable**33, rue François Mitterrand
BP 23204
87032 LIMOGES Cedex 01

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

|_|_|_|_| |_|_|_|_| (|_|_|_|_|)

Date :

Signature obligatoire
du titulaire du compte :**Réservé aux services de scolarité de l'Université – A renseigner obligatoirement en totalité**

UFR :

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom et prénom du débiteur :

Dates : 1^{ère} échéance : 2^{ème} échéance : 3^{ème} échéance :Montants : 1^{ère} échéance : 2^{ème} échéance : 3^{ème} échéance :

La Maison Médicale de l'Université à votre service

PREVENTION, SOINS, ECOUTE

Pour tout problème de santé, physique, psychique, des consultations, sans avance de frais, sur rendez-vous sont assurées par :

- 3 médecins généralistes (dont 2 allergologues)
- Un médecin psychiatre
- Un médecin, pour les consultations en gynécologie le vendredi après-midi
- Un psychologue
- Une infirmière, psychothérapeute, formée en relaxation, EMDR et sexologie.

Des infirmières se tiennent à votre disposition pour tous conseils relatifs à votre santé. Proposition de bilan nutrition avec une infirmière.

La Maison Médicale de l'Université peut aussi vous orienter vers des structures extérieures, d'urgences, de soins spécialisés.

Notre équipe comprend également une assistante sociale qui se tient à votre disposition dans les locaux du CROUS. Contact au 05 55 43 17 17.

SITUATION DE HANDICAP

L'équipe pluridisciplinaire est à votre service pour vous accompagner tout au long de votre scolarité (certificats médicaux, éducation thérapeutique, soutien...).

MERCI DE VOUS MUNIR DE

- Votre carte d'étudiant(e)
- Votre carte vitale (ou attestation)
- Votre carnet de santé

INFOS PRATIQUES

Le service est ouvert du lundi au vendredi, hors vacances universitaires, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Maison Médicale - SUMPPS
39 J rue Camille Guérin (Campus Vanteaux ligne de bus n°10)
87036 - LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 43 57 70
Fax : 05 55 43 57 71
sumpps@unilim.fr

Le Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants en situation de Handicap vous accueille tout au long de vos études supérieures, selon votre handicap et votre cursus **soit** par un **soutien** ou des **conseils individualisés**, **soit** par la mise à disposition **d'étudiants assistants** pour pallier aux difficultés que vous pourriez rencontrer, qu'elles soient **d'ordre pédagogique ou physique** (prise des cours en notes, photocopies des cours, aide à la recherche en bibliothèque, enregistrement d'ouvrages sur support audio, aide à la manipulation en TD, consultation / utilisation des documents pédagogiques, aide à la communication LSF, LPC..., accès facilité aux différents lieux, aide aux déplacements sur les différents campus...), **soit** dans vos **démarches administratives** ou **juridiques** (dossier auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées, accessibilités, logements adaptés, conseils sur les dispositifs, visite des locaux, rencontre du personnel enseignant).

Vous pouvez également bénéficier **d'aménagements de vos examens** (majoration du temps, interface LSF, secrétariat, accessibilité ...).

Nous pouvons vous accompagner pour REUSSIR votre INSERTION PROFESSIONNELLE : Accompagnement dans votre projet professionnel en vous apportant un **soutien individualisé et adapté** : Conseiller sur la formalisation des compétences de l'étudiant, faciliter l'accès aux stages, développer l'alternance, aider à la formalisation du projet professionnel et à la mise en relation avec les entreprises, accompagner les jeunes diplômés vers les structures en charge de l'insertion professionnelle, **suivi et bilan** des expériences réalisées.

Aménagements d'examens pour les Etudiants en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé temporaires

1°/ Dès votre inscription, si vous avez ou pensez avoir un handicap (votre situation peut avoir évolué...), vous êtes invité à le signaler à la scolarité de votre composante. On ne vous demandera pas la nature de votre handicap si vous ne souhaitez pas en parler, mais cela permet à l'Université de recenser les étudiants handicapés et de préparer les différents aménagements nécessaires à la bonne intégration de tous les étudiants à l'Université.

2°/ Si vous souhaitez obtenir un aménagement de vos examens universitaires, vous devez prendre rendez-vous avec le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) dès votre inscription ou au plus tard deux mois avant la date de la première épreuve de l'examen : 39 J, rue Camille Guérin 87036 Limoges cedex Tél. : 05 55 43 57 70

3°/ Le SUMPPS transmet alors le certificat médical complété au Doyen ou Directeur de la Faculté, Ecole ou Institut dans lequel vous êtes inscrit, pour validation ou réétude de la demande. Ce document est ensuite envoyé au Carrefour des étudiants – Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Etudiants Handicapés pour décision du Président. Une notification vous est enfin adressée par la scolarité de votre composante. **Les aménagements d'examens ne sont valables que pour l'année universitaire en cours.**

Renseignements :

SUMPPS / Maison Médicale de l'université

39 J, rue Camille Guérin
87036 LIMOGES CEDEX
Tel. : 05 55 43 57 70
Fax : 05 55 43 57 71

Isabelle COUTY

Bureau d'Accueil des Etudiants en situation de Handicap

Carrefour des étudiants

88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel. : 05 55 14 92 79
Mail : isabelle.couty@unilim.fr

Christine MICHON

Chargée d'Insertion Professionnelle auprès des étudiants en situation de handicap

Carrefour des Etudiants

88, rue du Pont Saint-Martial
87000 LIMOGES
Tel. : 05 55 14 92 49
Mail : christine.michon@unilim.fr